

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination des membres du conseil  
d'administration de la société publique d'administration  
des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les  
pouvoirs publics de Bruxelles (SPABS Bruxelles)**

**A.Gt 21-10-2015**

**M.B. 16-11-2015**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 5 juillet 1993 portant création de six sociétés de droit public d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les pouvoirs publics;

Vu les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 9 novembre 1993 arrêtant les statuts des sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les pouvoirs publics;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement de la Communauté française;

Sur proposition du Ministre ayant en charge les bâtiments scolaires;  
Après la délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles :

- Mme Colienne LEJEUNE DE SCHIERVEL;
- M. Emmanuel ROBBEN;
- M. Claude VOGLET;
- Mme Isabelle VAN MECHELEN;
- Mme Dominique CLAJOT;
- M. Philippe BOIKETE;

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 3.** - Le Ministre-Président et le Ministre ayant en charge les bâtiments scolaires sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 octobre 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET